



Les formations OS2

Agir en réseau pour renforcer notre impact

Concevoir un plan de lobbying auprès des pouvoirs publics

 Référence	OS211
 Lieu	Intra : sur site
 Durée	2 jours
 Coût	1600 € par jour et par groupe (hors frais de déplacement et d'hébergement)
 Groupe	6 à 8 personnes maximum

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PRÉREQUIS

Aucun

CONTEXTE

Les associations sont des acteurs sociaux et économiques de premier plan dont l'environnement est marqué par un poids croissant des normes, une multiplication des acteurs institutionnels et l'évolution des outils d'information et de communication.

Dans ce contexte, elles sont appelées à se positionner sur différentes thématiques vis-à-vis des pouvoirs publics, tout en articulant actions de lobbying locales et nationales.

OBJECTIFS

- Définir une stratégie d'influence efficace, pérenne et articulée avec la stratégie globale de l'association
- Identifier et anticiper les modifications politiques, législatives et réglementaires
- Participer à la décision publique en analysant le contexte et le processus de la prise de décision tout en décryptant les stratégies d'influence
- Décliner un plan d'actions et des outils spécifiques
- Mettre en place au sein de l'association un réseau dédié incluant des bénévoles

CONTENU

- Les spécificités du lobbying associatif
- Les acteurs institutionnels du secteur du handicap
- Les étapes-clés d'une action de lobbying
- Les règles méthodologiques
- Les principaux outils

PÉDAGOGIE

Exposés, présentation de cas pratiques, travail de groupe, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table



- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l'issue de la formation : Questionnaire d'auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d'impact